



Comptes rendus — CA SMAI — 27 juin 2011

Présents : F. Alabau, G. Allaire, Z. Belhachmi, B. Bercu, A. de Bouard, A. Cohen, M.J. Esteban, E. Godlewski, C. Gout, M. Lavielle, A. Lejay, V. Louvet, J. Mairesse, P. Maréchal, S. Mischler, F. Murat.

Représentés : R. Abgrall, J.-M. Bonnisseau, E. Gobet, T. Goudon, F. Lagoutière, T. Lelièvre, J. Le Rousseau, É. de Rocquigny.

Excusés : F. Bonnans, R. Cont, P. Lafitte, A. Samson.

Absents : D. Aussel, M. Bouhtou, L. Decreusefond, R. Eymard, V. Girardin, M.-L. Mazure, F. Merlevède.

1. Renouvellement du bureau

Le bureau a été renouvelé à l'unanimité. Pour rappel, la composition du bureau est donc comme l'an dernier : Maria J. Esteban (présidente), Antoine Lejay (secrétaire général), Frédéric Lagoutière (trésorier), Anne de Bouard (vice-présidente, chargée de la Communication et des actions grand public), Edwige Godlewski (vice-présidente chargée de l'enseignement), François Murat (vice-président chargé des publications), Étienne de Rocquigny (vice-président chargé des relations industrielles).

2. Nouvelles diverses

Le congrès *SMAI 2011* de Guidel a été un grand succès, avec plus de 300 participants et une très bonne organisation.

Le congrès *SMAI 2013* sera organisé par la Fondation des Sciences Mathématiques de Paris, regroupant des laboratoires d'universités parisiennes.

La SMAI a participé au *Salon européen du recrutement des docteurs*¹ qui concernait toutes les disciplines. Elle envisage d'autre part d'organiser un forum sur les métiers des mathématiques ouvert dès le niveau Master, mais la forme exacte reste à déterminer.

Un déjeuner a eu lieu à Guidel entre le bureau et les correspondants locaux. Il a été proposé entre autres de créer un site WEB pour afficher des propositions de thèse.

3. Nouvelles des groupes thématiques

Le CA a été informé de la nouvelle composition du comité de liaison du GT SMAI-MODE.

Le nom du GT SMAI-AFA a été changé en SMAI-SIGMA, suite au vote de l'Assemblée Générale au congrès de Guidel.

4. Vote des tarifs d'adhésion

Le CA a voté à l'unanimité les tarifs des cotisations 2012.

Pour les personnes physiques, le tarif standard est de 55 € ; de 25 € pour les jeunes ; de 40 € pour les retraités ; de 45 € pour l'adhésion conjointe à Femmes et Mathématiques, la SFdS, la SMF et l'UPS ; de 40 € pour l'adhésion conjointe à l'AMS, au GAMM, à la CAIMS-SCMAI, à la SEMA, au SIAM, à la SIMAI ou à l'UMI ; de 20 € pour les ressortissants des pays en voie de développement. L'adhésion reste gratuite pour les doctorants inscrits en thèse en France et pour les docteurs ayant soutenu leur thèse depuis moins de deux ans.

¹<http://www.phdtalent.com/>

Pour les personnes morales, le tarif pour les laboratoires est de 200 €. Pour les industriels, il existe trois tarifs de 500 €, 1 000 € et 2 000 € correspondants à diverses prestations.

5. Publications

F. Murat, vice-président chargé des publications a annoncé la décision du bureau de créer à l'automne un comité pour réfléchir aux problèmes de plagiat. Ce comité comprendra des rédacteurs des différentes revues de la SMAI.

Les comités éditoriaux de *ESAIM M2AN*, *ESAIM Proc* et *RAIRO-OR* (dont la direction scientifique est assurée à la fois par la SMAI et la ROADEF) devront être renouvelés lors de leurs échéances : décembre 2012, décembre 2011 et janvier 2011.

En ce qui concerne *RAIRO-OR*, le CA a nommé Ridha Majhoub rédacteur en chef et a voté la motion suivante : « Le Conseil d'administration de la SMAI confie à Ridha Mahjoub la responsabilité (la charge) de Rédacteur en chef de la revue *RAIRO-Operations Research*. Il lui suggère de nommer dans le comité de rédaction quelques éditrices et quelques éditeurs experts en mathématiques appliquées, et l'assure de son soutien dans sa difficile tâche. »

6. Parité

Le CA a discuté de mesures à prendre pour assurer une meilleure représentativité des femmes dans la communauté des mathématiques appliquées.

À l'unanimité, le CA a voté que une motion favorable à l'affichage de la proportion hommes/femmes, par catégorie, dans tous les laboratoires de France. Cet affichage pourrait faire partie des informations fournies par les laboratoires lors de leur évaluation quadriennale par l'AERES.

La SMAI veillera à un meilleur respect de la parité dans les comités scientifiques et les conférenciers pléniérs de ses congrès ainsi que dans les comités de rédaction de ses revues.

Une mention demandant un meilleur respect de la parité sera ajoutée au formulaire de demande de parrainage des colloques par la SMAI.

7. Chargés de mission

M.J. Esteban a présenté quelques nouvelles fonctions possibles de chargés de mission qui ont été identifiés par le bureau :

- Chargé de mission pour la coordination des correspondants locaux ;
- Chargé de mission pour créer un réseau de personnes intéressées par l'enseignement ;
- Chargé de mission pour créer un réseau de personnes intéressées par la vulgarisation ;
- Chargé de mission pour recenser les mathématiciens travaillant en entreprise ;
- Chargé de mission pour aider à la gestion des actifs financiers de la SMAI ;
- Chargé de mission pour chercher des auteurs ou idées d'articles pouvant paraître dans *Matapli* et *Images des Mathématiques*² ;
- Chargé de mission chargé de coordonner les activités de l'année *Mathematics & Planet Earth*.

Certaines de ces fonctions devront être assurées en coordination avec un membre du bureau.

Les articles de vulgarisation paraissant dans *Matapli* et *Image des Mathématiques* sont de nature très différente car les premiers visent un public de mathématiciens et les seconds le grand public. Le CA a cependant été très intéressé par la demande émanant des responsables du site *Image des Mathématiques* de publier conjointement des articles dans *Matapli* et *Images des Mathématiques*. Faute de pouvoir s'engager à publier un article par numéro de *Matapli*, l'objectif pourrait être de trouver un ou plusieurs articles de ce type chaque année, sans engagement de périodicité.

8. Questions diverses

Le CA a été informé des difficultés rencontrées récemment par l'Opération Postes et a voté à l'unanimité la motion suivante : « Le Conseil d'administration de la SMAI (Société de Mathématiques

²(<http://images.math.cnrs.fr/>)

Appliquées et Industrielles), réuni le 27 juin 2011, s'inquiète des interventions récentes de certaines universités remettant en question le fonctionnement de l'Opération Postes. La SMAI considère que l'Opération Postes est un outil très utile et très important pour les candidats, pour les comités de sélection et pour la communauté mathématique toute entière. Elle réaffirme son soutien aux bénévoles de l'Opération Postes et à la transmission de l'information dans une parfaite transparence. »